

Plan de financement - DETR 2022 -

TYPE COLLECTIVITE	COMMUNAUTE AGGLO ▼
ARRONDISSEMENT	VENDOME ▼
NOM DE LA COLLECTIVITE	Communauté d'Agglomération des Territoires Vendômois
NUMERO SIRET	200 072 072 00 123
INTITULE DU PROJET	Amélioration filière boues de la station de La Ville-aux-Clercs

	H.T.
DEPENSES	
Préparation de chantier	2 000
Terrassement	5 000
Création du filtre rhyssophyte	40 000
Voirie interne	10 000
Réception de travaux	1 000
Autres perstation, dépenses imprévues	2 000
MONTANT DE L'OPERATION	60 000

	H.T.	DATE jj/mm/aaaa		
		TAUX	DEMANDE	OBTENTION
RECETTES / FINANCEMENT PREVISIONNEL				
DETR	18 000	30,0%	14/12/2021	
CNDS				
DSIL				
CULTURE - UDAP				
CULTURE - DRAC				
AUTRES SUBVENTIONS PUBLIQUES (Préciser nature et montant H.T.)				
Union Européenne				
Département dsr				
Département autres				
Département amendes police				
Région				
Fonds de concours				
ADEME				
Agence de l'eau	30 000	50,0%	14/12/2021	
FNADT				
Total subventions	48 000	80,00 %	Vous ne devez pas dépasser 80%	

le FCTVA ne doit pas figurer dans le plan de financement

AUTOFINANCEMENTS (Dons Emprunts CAF Etc)	
Fonds propres	12 000
Total autofinancements	12 000
Total Financement	60 000

RECETTES ANNUELLES ESTIMEES	
Loyers	
Redevances	
Billetterie	
Total Recettes	

L'opération génère - t -elle des recettes ? : OUI NON

si oui, préciser la nature (loyer, ...)

le montant par an :